

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

PEINTURE EN BÂTIMENT

GUIDE D'ÉVALUATION
5116

JUIN 1995
Deuxième édition

la
FORMATION
PROFESSIONNELLE et
TECHNIQUE

Québec 

**BÂTIMENT ET
TRAVAUX PUBLICS**

PEINTURE EN BÂTIMENT

GUIDE D'ÉVALUATION
5116

JUIN 1995
Deuxième édition

*Le présent guide d'évaluation est la version
revue et corrigée du guide paru en juin 1991*

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1996 — 95-1415

ISBN 2 - 550 - 25766-9

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1996

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION	1
1 TABLEAU-SYNTHÈSE DES ÉPREUVES	2
1.1 Cours transférable	3
1.2 Numéro de module	3
1.3 Responsabilité de l'épreuve	4
1.4 Type d'évaluation	4
1.5 Nombre maximal de candidates et de candidats, durée de l'épreuve	5
1.6 Nombre de questions	5
1.7 Seuil de réussite	5
1.8 Nombre de versions	6
1.9 Matériel complémentaire	6
1.10 Disponibilité des épreuves	6
2 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE AUX ÉPREUVES	7
2.1 Durée des épreuves pratiques	7
2.2 Préparation des séances pour les trois épreuves pratiques	7
2.3 Particularités de reprise	7
3 MÉCANISMES DE RÉTROACTION	8
ANNEXE : TABLEAUX D'ANALYSE DU PROGRAMME et TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS	

PRÉSENTATION

Le Guide d'évaluation du programme «Peinture en bâtiment» est une publication officielle du ministère de l'Éducation. Il fait partie de l'ensemble des documents nécessaires pour se conformer à l'approche curriculaire. Il complète le Programme d'études, le Guide pédagogique, le Guide d'organisation et le Guide général d'évaluation.

Le présent guide s'adresse aux personnes responsables de l'évaluation dans le domaine de la formation professionnelle dans les établissements d'enseignement, aux personnes responsables désignées parmi le personnel des écoles, aux coordonnatrices, coordonnateurs, conseillères et conseillers pédagogiques en formation professionnelle, aux directrices et directeurs d'école ainsi qu'aux enseignantes et enseignants chargés du programme «Peinture en bâtiment».

Le guide apporte des précisions sur les épreuves préparées par le Ministère pour ce programme. On y présente également les mécanismes de rétroaction mis en place par le Ministère relativement à ces épreuves. Enfin, on y trouve en annexe les tableaux d'analyse du programme et les tableaux de spécifications pour chacun des cours pour lesquels des épreuves sont produites par le Ministère.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la personne responsable des épreuves du programme «Peinture en bâtiment» à la Direction des programmes au numéro de téléphone suivant : (514) 873-6162

Nous souhaitons que le présent guide aide les établissements d'enseignement à mettre en oeuvre l'approche d'évaluation retenue pour la formation professionnelle et appliquée au programme «Peinture en bâtiment».

**TABLEAU-SYNTHESE DES ÉPREUVES PRÉPARÉES PAR LE MINISTÈRE POUR
LE PROGRAMME D'ÉTUDES «PEINTURE EN BÂTIMENT»
(DEP)**

Nombre de cours : 16
Durée en heures : 900

Code : 5116
Nombre d'unités : 60

CODE COURS	COURS TRANS-FÉRABLE AU(X) PROGR.	NUMÉRO MODULE	TITRE	UNITÉS	DURÉE COURS	RESP. ÉPREUVE ¹	TYPE D'ÉVAL. ²	DURÉE ÉPREUVE ³	NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATES OU CANDIDATS	NOMBRE DE QUESTIONS	SEUIL DE RÉUSSITE	NOMBRE DE VERSIONS	DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES	MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE
256-701		1	Métier et formation	1	15	Établ.	EEP							
256-712		2	Utilisation de l'équipement	2	30	Établ.	EP							
256-722		3	Théorie des couleurs	2	30	Établ.	EP							
256-737		4	Préparation et finition de surfaces sur planches murales	7	105	MEQ	EP	7 h 00	Tous		80	1	X	
256-743		5	Interprétation de plans et devis	3	45	Établ.	ET							
255-001	*	6	Situation au regard des organismes de la construction	1	15	Établ.	EEP							
255-002	*	7	Santé et sécurité sur les chantiers de construction	2	30	Établ.	EEP							
256-754		8	Calcul de quantités de matériaux	4	60	Établ.	ET							
256-763		9	Techniques de décapage, de ponçage et de nettoyage	3	45	Établ.	EP							
256-774		10	Préparation et finition de surfaces calcaires	4	60	Établ.	EP							
256-781		11	Préparation et finition de surfaces synthétiques	1	15	Établ.	ET							
256-826		12	Techniques de décoration	6	90	Établ.	EP							
256-797		13	Préparation et finition de surfaces en bois	7	105	MEQ	EP	3 h 30	Tous		80	1	X	
256-806		14	Préparation et finition de surfaces métalliques	6	90	Établ.	EP							
256-818		15	Poss de revêtements	8	120	MEQ	EP	4 h 00	Tous		80	1	X	
256-833		16	Application de composés granuleux	3	45	Établ.	EP							

- 1 Établ. : Épreuve relevant de la responsabilité de l'établissement scolaire
 MEQ : Épreuve relevant de la responsabilité du Ministère
 2 ET : Épreuve théorique
 EP : Épreuve pratique
 EEP : Épreuve d'évaluation de la participation
 3 Durée épreuve : Durée de l'épreuve pour une candidate ou un candidat ou un groupe de candidates ou de candidats
 * : Voir le point 1.1

EXPLICATIONS CONCERNANT LE TABLEAU-SYNTHÈSE

1.1 Cours transférable

Certains cours sont communs à plusieurs programmes. Cette information est consignée dans la colonne «COURS TRANSFÉRABLE AU (X) PROGRAMME», où apparaissent les numéros des programmes auxquels des cours sont communs.

Pour le programme «Peinture en bâtiment», les cours «Santé et sécurité sur les chantiers de construction» 255-002 et «Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction» 255-001 sont communs aux programmes relatifs à des métiers régis par les organismes de l'industrie de la construction.

1.2 Numéro de module

L'ordre des numéros inscrits dans la colonne «NUMÉRO MODULE» ne représente pas la séquence d'enseignement des modules. Il s'agit des numéros des modules tels que présentés dans le programme.

Ces numéros n'ont donc pas d'incidence directe sur la planification de l'évaluation en vue de la sanction des études. Pour planifier l'évaluation, il faut se reporter aux suggestions présentées dans le Guide pédagogique.

1.3 Responsabilité de l'épreuve

1.3 Responsabilité de l'épreuve

La colonne «RESP. ÉPREUVE» indique quels sont les cours dont les épreuves sont de responsabilité ministérielle (MEQ) et quels sont ceux pour lesquels elles relèvent de l'établissement d'enseignement (Établ.).

Pour le programme «Peinture en bâtiment», les épreuves de trois cours sont de responsabilité ministérielle et les épreuves de treize cours relèvent de l'établissement.

1.4 Type d'évaluation

La colonne «TYPE D'ÉVAL.» indique la nature de l'épreuve (pratique, théorique ou en vue de l'évaluation de la participation de l'élève) retenue pour l'évaluation.

En vue de la sanction des études, le programme «Peinture en bâtiment» comporte :

- 10 cours pour lesquels l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve pratique (EP);
- 3 cours pour lesquels l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve théorique (ET);
- 3 cours pour lesquels l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve en vue de l'évaluation de la participation de l'élève (EEP).

1.5 Nombre maximal de candidates et de candidats, durée de l'épreuve

On indique dans le tableau-synthèse, pour les épreuves pratiques, un nombre maximal de candidates et de candidats à qui on peut faire passer l'épreuve en même temps.

Si l'établissement d'enseignement, compte tenu de ce nombre maximal, doit organiser plusieurs séances d'examen, il faut multiplier le temps d'évaluation indiqué à la colonne «DURÉE ÉPREUVE» par le nombre de séances nécessaires.

S'il n'y a pas de contraintes quant à un maximum de candidates et de candidats (pour les épreuves théoriques, par exemple), la mention TOUS est inscrite dans la colonne «NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATES OU CANDIDATS».

1.6 Nombre de questions

L'information présentée sous cette rubrique dans le tableau-synthèse ne s'applique qu'aux épreuves théoriques.

1.7 Seuil de réussite

Pour les épreuves théoriques, on indique dans la colonne «SEUIL DE RÉUSSITE» le nombre de bonnes réponses exigées par rapport au nombre total de questions que l'on trouve dans l'épreuve.

Pour les épreuves pratiques, on indique le seuil de réussite tel qu'il est inscrit sur la fiche d'évaluation.

1.8 Nombre de versions

La colonne «NOMBRE DE VERSIONS» indique le nombre de versions de l'épreuve actuellement disponibles.

1.9 Matériel complémentaire

Un X dans la colonne «MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE» indique que l'épreuve comporte du matériel complémentaire (cassette, disquette, plan, etc.).

1.10 Disponibilité des épreuves

Un X dans la colonne «DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES» indique que l'épreuve est disponible et sera transmise par la Direction de la sanction des études aux établissements d'enseignement désignés à la carte des enseignements.

2 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE AUX ÉPREUVES

2.1 Durée des épreuves pratiques

La durée indiquée pour une épreuve pratique n'inclut pas le temps nécessaire pour la présentation des documents; par contre, elle inclut le temps nécessaire pour la planification du travail, le nettoyage, de même qu'elle prend en considération les temps d'arrêt nécessaires pour l'évaluation. Les trois épreuves du programme s'échelonnent sur plus d'une journée. Consulter le point 1.4 du cahier de l'examinatrice ou de l'examineur pour planifier les temps nécessaires.

2.2 Préparation des séances pour les trois épreuves pratiques

L'épreuve 256-797 offre un choix entre trois projets. L'examinatrice ou l'examineur choisit l'un ou l'autre des projets. Consulter le point 2.2 du cahier de l'examinatrice ou de l'examineur.

Les examinatrices et les examinateurs devront prendre connaissance des directives relatives à la préparation des postes de travail au moins deux semaines avant de faire passer une épreuve, et ce, afin de commander les matériaux nécessaires et de préparer les aires de travail s'il y a lieu.

2.3 Particularités de reprise

Les modalités pour les reprises diffèrent d'une épreuve à l'autre. On consultera les points 1.7 ou 1.8 du cahier de l'examinatrice ou de l'examineur.

3 MÉCANISMES DE RÉTROACTION

Afin de faciliter la mise à jour des épreuves pour le programme «Peinture en bâtiment», le Ministère demande aux établissements d'enseignement de lui fournir de la rétroaction au sujet de ces épreuves.

À cette fin, le Ministère a préparé une grille de rétroaction pour les épreuves pratiques (voir les pages suivantes).

Après la première utilisation des épreuves en «Peinture en bâtiment», l'établissement d'enseignement fait remplir, par l'enseignant ou l'enseignante, la grille de rétroaction pour les épreuves pratiques. Par la suite, l'enseignant ou l'enseignante retourne la grille de rétroaction remplie à la personne responsable désignée parmi le personnel de l'établissement d'enseignement, qui, après en avoir pris connaissance, la fait parvenir au Ministère à l'adresse suivante :

Ministère de l'Éducation
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

À l'attention de la personne
responsable de la rétroaction

GRILLE DE RÉTROACTION

ÉPREUVE PRATIQUE

Programme : _____
Code du cours : _____
Version de l'épreuve : _____

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant : _____
École : _____
Commission scolaire : _____

Pour chacune des affirmations qui suivent, cocher

- la case 1 si vous êtes tout à fait en accord;
- la case 2 si vous êtes plutôt en accord;
- la case 3 si vous êtes plutôt en désaccord;
- la case 4 si vous êtes tout à fait en désaccord;

1. Le travail que la candidate ou le candidat doit effectuer tout le long de l'épreuve est représentatif de la compétence visée dans l'objectif.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : _____

2. Les étapes de travail retenues sont conformes aux données du tableau de spécifications.

1	2	3	4

Commentaire : _____

3. Le seuil de réussite permet d'attester l'acquisition de la compétence visée.

1	2	3	4

Commentaire : _____

4. La durée prévue est suffisante en fonction de la tâche à exécuter.

1	2	3	4

Commentaire : _____

5. La durée de l'épreuve pour l'ensemble des candidates et des candidats est raisonnable par rapport à la durée du cours.

1	2	3	4

Commentaire : _____

6. Le nombre maximal de personnes à qui on peut faire passer simultanément l'épreuve est acceptable.

1	2	3	4

Commentaire : _____

7. La liste du matériel requis pour faire passer l'épreuve, dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur, est appropriée.

1	2	3	4

Commentaire : _____

8. La tâche que l'examinatrice ou l'examineur doit accomplir pendant les étapes de déroulement et de notation est réalisable (faisabilité).

1	2	3	4

Commentaire : _____

9. Le travail que la candidate ou le candidat doit effectuer tout le long des étapes de travail est réaliste et réalisable (faisabilité).

1	2	3	4

Commentaire : _____

10. Les informations contenues dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur sont

	1	2	3	4
- claires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	1	2	3	4
- complètes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : _____

11. Les informations contenues dans le cahier de la candidate ou du candidat sont

	1	2	3	4
- claires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	1	2	3	4
- complètes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : _____

12. La fiche d'évaluation est

	1	2	3	4
- claire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1	2	3	4
- complète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1	2	3	4
- facile à utiliser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : _____

*13. Les documents d'accompagnement (fiche de travail, dessin, plan, croquis, etc.) sont

	1	2	3	4
- clairs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1	2	3	4
- complets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1	2	3	4
- faciles à utiliser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : _____

* Répondre s'il y a lieu

14. Il y a concordance entre les informations présentées sur la fiche d'évaluation, dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur et dans le cahier de la candidate ou du candidat.

1	2	3	4

Commentaire : _____

ANNEXE

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1/2

TITRE DU PROGRAMME : Peinture en bâtimentCode : 256-737N° ET TITRE DU MODULE : 4 - PRÉPARATION ET FINITION DE SURFACES SUR PLANCHES MURALESCOMPORTEMENT ATTENDU : Finir une surface sur planches murales en placoplâtre

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Préparer les matériaux, les outils et les équipements	5	--	Choix des matériaux, des outils et de l'équipement Respect des modes d'emploi et des instructions du fabricant Évaluation de la quantité des matériaux	
Réparer les planches murales	20	35	Qualité de la réparation des surfaces Respect du temps de séchage Respect des règles de santé et de sécurité Utilisation des matériaux	P
Préparer la surface	15	30	Qualité de la préparation de la surface Qualité de l'application de la couche d'apprêt Utilisation des matériaux	P
Exécuter les travaux de peinture au rouleau, au pinceau et au pistolet	50	35	Qualité de l'application des couches Respect des postures de travail Respect du temps Utilisation des matériaux, des outils et de l'équipement Protection des surfaces adjacentes	P
Vérifier les travaux	5	--	Précision de la vérification Choix des correctifs	

*P : Épreuve pratique

C: Épreuve de connaissances pratiques

Module 4

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

2/2

TITRE DU PROGRAMME : Peinture en bâtiment

Code : 256-737

N° ET TITRE DU MODULE : 4 - PRÉPARATION ET FINITION DE SURFACES SUR PLANCHES MURALES

COMPORTEMENT ATTENDU : Finir une surface sur planches murales en placoplâtre

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Nettoyer les outils, l'équipement et les lieux	5	--	Propreté des outils et de l'équipement Propreté des lieux Entreposage des produits et de l'équipement	

*P : Épreuve pratique

C: Épreuve de connaissances pratiques

Module 4



TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1/2

TITRE DU PROGRAMME : Peinture en bâtiment **Code :** 256-737

N° ET TITRE DU MODULE : 4 - PRÉPARATION ET FINITION DE SURFACES **Durée de l'épreuve :** 7 heures

SUR PLANCHES MURALES

COMPORTEMENT ATTENDU : Finir une surface sur planches murales de placoplâtre

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Réparer les planches murales	PT	1. Qualité de la réparation des surfaces	35	1.1 Pose du coin métallique conforme aux techniques recommandées 1.2 Pose du ruban conforme aux techniques recommandées 1.3 Finition correcte des surfaces 1.4 Égalité des surfaces réparées	10 10 10 5
Préparer la surface	PT	2. Qualité de la préparation des surfaces 3. Qualité d'application de la couche d'apprêt	20 10	2.1 Uniformité et propreté des surfaces 3.1 Absence de défauts d'application de la couche d'apprêt	20 10
Exécuter les travaux de peinture au rouleau et au pinceau	PT	4. Qualité d'application des couches de peinture	30	4.1 Uniformité des couches de finition 4.2 Précision du découpage	15 15

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2/2

TITRE DU PROGRAMME : Peinture en bâtiment Code : 256-737

N° ET TITRE DU MODULE : 4 - PRÉPARATION ET FINITION DE SURFACES Durée de l'épreuve : 7 heures

SUR PLANCHES MURALES

COMPORTEMENT ATTENDU : Finir une surface sur planches murales de placoplâtre

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
		5. Protection des surfaces adjacentes	5	5.1 Toile de protection sur le plancher	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1/2

TITRE DU PROGRAMME : Peinture en bâtiment

Code : 256-797

N° ET TITRE DU MODULE : 13 - PRÉPARATION ET FINITION DE SURFACES EN BOIS

COMPORTEMENT ATTENDU : Finir une surface en bois

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Préparer les lieux, les matériaux, les outils et l'équipement	10	--	Choix des matériaux, des outils et de l'équipement Estimation des quantités de matériaux Préparation des produits Protection des surfaces adjacentes	
Préparer la surface : - en bois franc - en bois mou et remplacer un carreau de fenêtre	25	45	Méthode de préparation Qualité de la surface préparée Méthode de remplacement d'un carreau de fenêtre	P
Exécuter les travaux de finition : - teinture - peinture et apprêt - vernis - préservatif - décolorant	55	55	Techniques de finition : au pinceau, au rouleau, au chiffon Imitation des essences de bois Agencement du veinage avec les pièces de l'ensemble Qualité de la finition	P
Vérifier les travaux	5	--	Reconnaissance des erreurs et des imperfections Choix des correctifs	

*P : Épreuve pratique

C: Épreuve de connaissances pratiques

Module 13

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

2/2

TITRE DU PROGRAMME : Peinture en bâtimentCode : 256-797N° ET TITRE DU MODULE : 13 - PRÉPARATION ET FINITION DE SURFACES EN BOISCOMPORTEMENT ATTENDU : Finir une surface en bois

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Nettoyer les outils, l'équipement et les lieux	5	--	Propreté des outils, de l'équipement et des lieux Entreposage des produits et de l'équipement	

*P : Épreuve pratique

C: Épreuve de connaissances pratiques

Module 13

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1

TITRE DU PROGRAMME : Peinture en bâtiment **Code :** 256-797

N° ET TITRE DU MODULE : 13 - PRÉPARATION ET FINITION DE SURFACES **Durée de l'épreuve :** 3 h 30 min

EN BOIS

COMPORTEMENT ATTENDU : Finir une surface en bois

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Préparer la surface : - en bois franc - en bois mou et remplacer un carreau de fenêtre	PT	1. Qualité de la surface préparée	45	1.1 Cavités et fissures remplies correctement	20
				1.2 Ponçage correct de la surface	20
				1.3 Nettoyage correct de la surface	5
Exécuter les travaux de finition : - teinture - peinture et apprêt - vernis - préservatif - décolorant	PT	2. Qualité de la finition	55	2.1 Application et essuyage corrects de la teinture	25
				2.2 Ponçages corrects	15
				2.3 Application correcte des couches de vernis	15

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

TITRE DU PROGRAMME : Peinture en bâtiment

Code : 256-818

N° ET TITRE DU MODULE : 15 - POSE DE REVÊTEMENTS

COMPORTEMENT ATTENDU : Poser un revêtement

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Préparer les lieux, les matériaux, les outils et l'équipement	10	--	Choix des matériaux, des outils et de l'équipement Estimation des quantités de matériaux	
Préparer la surface	20	--	Qualité de la surface préparée	
Revêtir la surface	60	95	Technique de pose d'un revêtement Respect des modes d'emploi et des instructions du fabricant Qualité de la pose du revêtement	P
Vérification des travaux	5	--	Précision de la vérification Choix des correctifs	
Nettoyer les outils, l'équipement et les lieux	5	5	Propreté des outils, de l'équipement et des lieux Entreposage des produits et de l'équipement	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Peinture en bâtiment

Code : 256-818

N° ET TITRE DU MODULE : 15 - POSE DE REVÊTEMENTS

Durée de l'épreuve : 4 heures

COMPORTEMENT ATTENDU : Poser un revêtement

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Revêtir la surface	PT/PS	1. Technique de pose d'un revêtement	25	1.1 Emplacement correct de la ligne de départ	10
				1.2 A appliqué la colle selon la technique appropriée au revêtement utilisé	15
	PT	2. Qualité de la pose du revêtement	70	2.1 Aplomb des laizes	10
				2.2 Précision de l'ajustement des joints	15
				2.3 Précision de l'ajustement des motifs	15
			2.4 Précision des coupes	15	
			2.5 Absence de défauts importants d'application	15	
Nettoyer les outils, l'équipement et les lieux	PS	3. Propreté des outils, de l'équipement et des lieux	5	3.1 A maintenu les outils et les lieux propres tout le long de l'épreuve	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

